



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas  
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928  
Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

**Avis**  
Non officiel

Avis n° 2011/c  
Le 4 mars 2011

## Avis aux médias

### Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua)

#### Demande en indication de mesures conservatoires

#### Retransmission en direct sur l'Internet de la lecture de l'ordonnance de la Cour, le mardi 8 mars 2011 à 15 heures

LA HAYE, le 4 mars 2011. La lecture de l'ordonnance que la Cour rendra en l'affaire relative à Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua) sera retransmise en direct et en intégralité (en langue originale uniquement) le mardi 8 mars 2011 à partir de 15 heures, heure locale (soit 13 heures GMT), sur le site Internet de la Cour ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)), à la rubrique «multimédia».

Les internautes qui souhaitent suivre la lecture en différé pourront cliquer sur un lien temporaire de «vidéo à la demande» (VOD). Ce lien sera désactivé trois mois après la lecture de l'arrêt, soit le 8 juin 2010 à minuit.

A la fin de la séance, un communiqué de presse, un résumé de l'ordonnance et le texte intégral de celle-ci seront distribués. Au même moment, ces documents seront mis à la disposition du public sur le site Internet de la Cour.

---

#### Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)  
M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)  
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)  
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)